

# Cultiver 3 cultures en 2 ans dans le Sud-Ouest de la France : Opportunités, Faisabilité et Multiperformances

Projet CASDAR 2019 - 2023

## Freins et opportunités à la constitution de nouvelles filières : action 4.2 et vision d'un OS



Frank MICHEL Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine  
Marc REYMOND ARTERRIS

Projet piloté par



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Quatre filières étudiées

---

- A l'aval des exploitations agricoles :

- Soja

- Sarrasin

- Cameline

- Chia

- *NB : Nous avons choisi ici d'écarter le tournesol de l'analyse, car les filières huiles et tourteaux sont déjà massifiées et bien structurées. Elles sont donc en mesure d'absorber sans problème la production supplémentaire de tournesol dérobé, qui ne représenterait au plus que quelques pourcents de la production actuelle (1,8 Mt sur 860 000 ha en 2022)*



# Le soja (1/2)

## • ATOUTS

- Nécessité d'augmenter la part des légumineuses dans les rotations (bénéfices agronomiques, environnementaux, climatiques)
- Réduction des importations de soja OGM
- Autonomie alimentaire des élevages, à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières
- Le contexte institutionnel (Green Deal européen, Stratégie nationale bas carbone, Stratégie nationale en faveur du développement des protéines végétales) et la PAC 2023-2027 (éco régime, aides couplées, MAEC...) sont très favorables au développement de la culture du soja

## • FAIBLESSES

- Développement des filières (SIQO, AB, cahiers des charges privés, etc.) nécessitant plus de segmentation des flux
- Nécessité de séchage en années humides (rupture de charge supplémentaire et difficultés à combiner avec séchoirs maïs)
- Coûts de triage deux fois plus élevés que pour les céréales
- Une collecte parfois contrainte à certains sites pour éviter la présence d'allergènes en silos collectant des céréales pour l'alimentation humaine, et des opérateurs historiques du Sud-Ouest très organisés autour du maïs, en concurrence avec le soja lors de la récolte, du stockage et des opérations de conditionnement



## Le soja (2/2)

- **OPPORTUNITES**

- Volumes de récolte en croissance (dilution des charges fixes)
- Des sites dédiés de construction récente, adaptés à la segmentation plus importante des cultures (petits lots, triage efficace, lutte contre les insectes...)
- Forte croissance de la demande en soja « origine France » (ou des déclinaisons plus locales comme le « soja du Sud-Ouest ») : développement des cahiers des charges bio ou « sans OGM » et plan européen de lutte contre la déforestation importée
- Régularité des marchés : travail en flux possible, optimisation du taux d'utilisation des outils
- Accroissement à court terme (2024) de +20 % des capacités de trituration (+126 000 t/an)

- **MENACES**

- Volatilité des prix à la production
- Concurrence internationale (prix)
- Dépendance aux aides publiques



- Déficit de soja non OGM
- Création de structures de trituration : un pari sur la filière à forte valeur ajoutée : 150 à 200 € de plus que la filière classique avant la crise en Ukraine
- Suite à la forte inflation de 2023 : baisse de la consommation des produits tracés. Retrait des acheteurs de graines de soja non OGM
- Contrainte de stockage fortes, de plus en plus de cahiers des charges qui demandent une absence totale de graines de soja dans les blé tendre et Blé dur et inversement il existe de plus en plus en plus de cahiers des charges qui exigent l'absence totale de blé dans le soja pour assurer une production sans gluten



## LE SOJA

- Avec l'inflation que vont devenir les investissements de trituration ?
- De vraies difficultés de débouchés. Baisse de consommation de viande tracée. La prime tracée non OGM a dévissé à la baisse. Pour le marché restant les formulateurs d'aliments du bétail ont substitué le soja par d'autres sources, la dépendance sur les filières tracées est à ce jour résolue.
- Pour le moment il n'y a pas de signal de reprise...



# Le sarrasin (1/3)

---

- **ATOUTS**

- Une demande de farine de sarrasin en forte hausse, tirée par la bio, la diversification des aliments et repas végétaux et l'essor des aliments « santé »
- En Bretagne, cette croissance est renforcée par l'IGP « Blé Noir Tradition Bretagne », qui rencontre un vif succès et court après les producteurs pour assurer les contrats

- **FAIBLESSES**

- Nécessité de séchage dans les 24 heures après la récolte
- La filière ne s'est bien structurée qu'autour de l'IGP : elle ne couvre donc qu'une partie du territoire (la Bretagne « historique », à savoir les 4 départements de la région + la Loire-Atlantique)
- Hors Bretagne, les autres filières locales se développent grâce à des initiatives de petits groupes d'acteurs, voire d'individus, sans coordination pour abaisser les coûts fixes de transformation et de logistique



## Le sarrasin (2/3)

- **OPPORTUNITES**

- Volumes de récolte en croissance de +7 % par an (dilution des charges fixes)
- Forte croissance de la demande en sarrasin « origine France » (ou des déclinaisons plus locales comme l'IGP « Blé Noir Tradition Bretagne »)
- Développement de filières locales bio rencontrant un écho positif auprès des consommateurs : pas de problème de débouchés à l'instar d'autres productions bio
- Le réseau « Biocoop » est partenaire pour développer les débouchés locaux, dans et hors Bretagne

- **MENACES**

- Volatilité des prix à la production (comme les céréales + rendements aléatoires + stratégies « opportunistes » des agriculteurs, qui arbitrent la culture de sarrasin avec d'autres cultures de printemps plus rémunératrices ou bien ne la récolte finalement pas (couverts))
- Concurrence internationale (pression sur les prix par les pays de l'Est ou la Chine)
- Absence de coordination dans le développement des outils sur le territoire national : moins d'économies d'échelles, coûts logistiques importants et possibles déstabilisations ponctuelles des marchés



## Le sarrasin (3/3)

### • PERSPECTIVES

- le développement de la filière sarrasin connaît des dynamiques favorables, mais fondamentalement différentes entre la Bretagne « historique » et le reste de la France. Un producteur qui voudrait se lancer dans la vente de sarrasin dans zone IGP « Blé Noir Tradition Bretagne » n'aura aucun problème de débouchés. En dehors de cette zone, il peut se retrouver face à plusieurs cas de figure :
  - ✓ Il existe déjà une filière à proximité : il peut alors contractualiser avec une structure de collecte (locale ou qui regroupe de l'offre « origine France » pour les moulins bretons) en conventionnel, ou un meunier local, presque toujours en bio
  - ✓ S'il est isolé, il peut faire appel à un courtier : ceux-ci sont essentiellement présents sur l'importation, mais ils recherchent de plus en plus de « l'origine France »
  - ✓ Il prend l'initiative de proposer une offre groupée avec les agriculteurs voisins (CUMA, groupes de développement...) pour monter une filière locale, à l'image de la plupart de celles qui existent



- Jusqu'ici le sarrasin a été tiré par le bio mais le marché s'est retourné
- L'abaissement des seuils de LMR sur les alcaloïdes et dérivés entraîne pour les agriculteurs un risque de déclassement important
- Une solution de détection de datura par drones s'avère couteuse
- Les agriculteurs se désengagent car cette production présente un fort risque de déclassement
- 1500 t il y a 3 ans 100 t aujourd'hui
- Les prix augmentent par déficit de l'offre
- Pas de problèmes de débouchés si le problème de datura est résolu



## Le chia et la cameline (1/2)

---

- **ATOUTS**

- Une réputation affirmée de « super-aliment » (riche en omégas 3, protéines et oligo-éléments)
- Cameline : une filière structurée autour de la demande en « biocarburants de 2<sup>ème</sup> génération »
- Chia : une filière « 100 % française » structurée autour de l'alimentation santé

- **FAIBLESSES**

- Cameline et chia : une production encore trop faible pour abaisser suffisamment les coûts de transformation et de logistique
- Chia : graine très petite, difficile à trier : nécessité d'équipements de haute performance pour limiter les pertes



## Le chia et la cameline (2/2)

- **OPPORTUNITES**

- Une demande en croissance exponentielle : +50 % par an prévus par les opérateurs d'ici 2025

- **MENACES**

- Cameline et chia : concurrence internationale (pression sur les prix par les États-Unis et la Chine)

- **PERSPECTIVES**

- Dans un marché européen en croissance de +50 % par an, les productions françaises de cameline et de chia ont de beaux jours devant elles
- Pour la cameline, les producteurs intéressés peuvent se tourner vers Saipol ou les coopératives associées dans la filière. En bio, ils peuvent envisager une diversification vers des filières plus locales, voire vers la transformation et la vente à la ferme
- Pour le chia, la filière « Chia de France » recherche activement des producteurs, et fourni gratuitement les semences



## CHIA ET CAMELINE

- La cameline est essentiellement utilisée par la filière biocarburant
- Cette production est bien valorisée chez les tritrateurs car cette culture présente un réel intérêt sur le bilan carbone
- Mais elle reste compliquée à cultiver...
- La chia est facile à cultiver et des débouchés existent car nous sommes largement déficitaires : 500 t/an de production en France pour 2000 t de besoins



## CONCLUSION

- Pour la filière il faut absolument sécuriser la production sans quoi les transformateurs ne veulent pas s'engager. Le client veut des garanties de volumes car il ne peut pas supporter le risque. Le tournesol spécifique dérobé sous contrat avec prime avait été essayé mais n'a pas marché pour ces raisons.